

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2024
DÉLIBÉRATION N° 2024-09

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 1

Pour : 8

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf février à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 12 février 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Philippe - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Philippe à BOISSET André

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION - CREATION D'UN ARBORETUM DANS
LE CADRE DE L'ESPACE VALLEEN DU PAYS DES ECRINS

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que, dans le cadre du projet de Musée du Bois, l'association « De l'Arbre à l'Ouvrage » souhaite créer un sentier arborétum avec la Commune.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Département des Hautes-Alpes et de la Région PACA selon le plan de financement suivant :

<u>Montant des travaux HT</u> :	11 600.00 €
Département (40%) :	4 640.00 €
Région PACA (40%) :	4 640.00 €
Autofinancement :	2 320.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Approuve le plan de financement tel que proposé ci-dessus ;

Autorise le Maire à solliciter le Département des Hautes-Alpes et la Région PACA dans le cadre de la création d'un arborétum sur la commune de Freissinières.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
21/2
adjoint au Maire.